

La recherche à l'IRD face à la mondialisation de la surexploitation des ressources marines

Patrice Cayré

Directeur du département de recherche sur les ressources (IRD)

La Revue Maritime remercie l'IRD de cette contribution. Tenir compte des besoins globaux de la population mondiale pour gérer la ressource est tout autant indispensable qu'une approche européenne.



Combien de temps encore la mer pourra-t-elle répondre aux différentes demandes et aux attentes de l'humanité compte tenu des graves constats de surexploitation des ressources et écosystèmes marins qui se manifestent ? Intérêts nationaux immédiats obligeants, c'est sur la question de la surpêche dans les eaux communautaires, notamment dans celles de l'Atlantique, de la mer du Nord et de la Méditerranée que la plupart des recherches et analyses françaises se focalisent. Mais aussi bien la surexploitation des ressources marines, que les intérêts économiques et sociaux liés à l'exploitation des océans se mondialisent dans un réseau complexe de causalités.

Pour un organisme comme l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), l'analyse et les constats méritent bien d'être mis dans le contexte mondial et très diversifié des usages que l'homme fait de la mer et de ses attentes à cet égard. En effet, c'est mondialement que des ressources marines vivantes peuvent être qualifiées de très fortement exploitées à surexploitées, ceci à des degrés variés selon les espèces et les lieux. Le phénomène s'intensifie et s'étend du fait d'une surcapacité globale des moyens de pêche et des transferts des flottes de zones surexploitées vers des zones plus lointaines souvent pourtant déjà fortement exploitées.

L'attente des consommateurs ne saurait être invoquée pour justifier une pêche toujours plus intensive. C'est trop souvent en vertu des nécessités économiques et sociales des marchés et de l'industrie de la pêche des pays industrialisés, que ces besoins des consommateurs sont évoqués.

Les pêches et l'aquaculture marines répondent aussi et surtout, tout spécialement pour de nombreux pays du Sud, à une question de sécurité alimentaire. Elles fournissent en effet aux hommes plus de 15 % des protéines d'origine animale nécessaires à leur alimentation. Ce pourcentage moyen est souvent beaucoup plus élevé dans certains pays pauvres insulaires ou côtiers. On comprend que les attentes de ces « consommateurs » sont dans ces situations bien différentes, car elles correspondent plus à une nécessité vitale.

Par ailleurs, les consommateurs sont aussi plus généralement des usagers de la mer, et se préoccupent maintenant, selon des intérêts en apparence contradictoires, de l'état général de l'environnement marin et de ses ressources, en d'autres mots de celui des écosystèmes marins. Le milieu marin fait en effet l'objet de multiples usages en plus de la pêche et de l'aquaculture. Citons notamment :

- la navigation et le transport maritimes de matières parfois dangereuses (pétrole, matières chimiques, déchets),
- le tourisme et les sports de loisir (plongée sous-marine, nautisme),
- l'évacuation et le recyclage en mer des effluents industriels et des eaux usées des villes, ou des activités agro-industrielles...

Aussi l'impact direct de la pêche sur les ressources et les écosystèmes marins, et sa contribution à la surexploitation des produits de la mer, doivent-ils être analysés sans concessions, à une échelle mondiale, et dans toutes leurs dimensions biologiques, économiques et sociales mais aussi culturelles. Ils doivent aussi être relativisés selon une approche plus globale dite « écosystémique » de l'ensemble des activités humaines qui affectent les écosystèmes marins, et qui prennent en compte les fluctuations naturelles qui conditionnent le vivant et les milieux marins (changements climatiques, fluctuations saisonnières, variabilité biologique...).

Les scientifiques qui, par des connaissances nouvelles, tentent d'améliorer la compréhension de cette extrême complexité d'interactions, ne peuvent qu'avoir une démarche modeste faite d'incertitudes, de succès, de doutes et parfois d'erreurs ; mais elle est toujours empreinte d'une farouche résolution à comprendre et à tenter de prévoir. Face à cette complexité d'intérêts souvent divergents, la prise de décision et l'adoption de règles de gestion sont toujours difficiles et graves. Elle s'appuie nécessairement sur les connaissances sans cesse renouvelées que la recherche fournit ; elle doit aussi tenir compte de préoccupations locales ou nationales dans un contexte nécessairement international et contraignant. Pour être efficaces, les règles de gestion adoptées doivent être accompagnées de moyens certes coûteux mais absolument nécessaires à leur mise en œuvre. La surveillance, le contrôle mais aussi la participation des usagers et exploitants des mers (industriels, collectivités, pêcheurs...) sont à cet égard tout à fait pertinents. Chacun doit donc admettre que les écosystèmes marins et leurs usages ne peuvent être pensés que comme des biens communs nécessaires voire vitaux pour des intérêts particuliers inextricablement liés à ceux de nombreuses sociétés humaines, notamment celles de pays du sud, qui en dépendent.

Cayré Patrice. (2003).

La recherche à l'IRD face à la mondialisation
de la surexploitation des ressources marines.

La Revue Maritime, (466), 24-25.